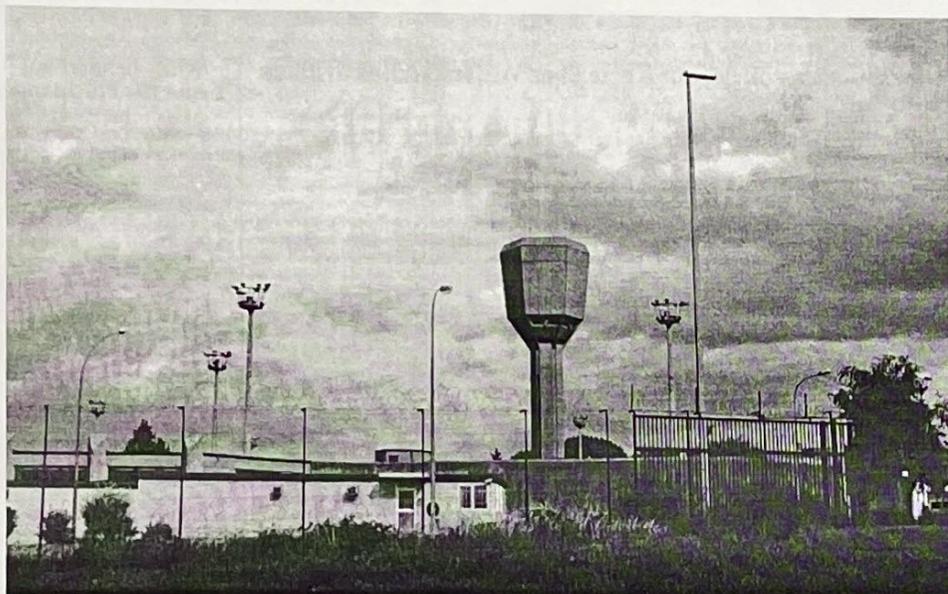


# La resocialisation des détenus et la diminution de la récidive ne semblent guère préoccuper le Ministre de la Justice



Dans notre édition du 21 septembre 2004, nous avons répercuté les revendications de trente détenus de la prison de Schrassig, concernant les droits des détenus à la dignité humaine. Si trente détenus ont signé la lettre adressée au Ministre de la Justice Luc Frieden, plus de

Philippe Martial

90 % de la population carcérale est solidaire des premières idées émises par le groupe en question. Cette lettre de revendications a fait d'ores et déjà couler beaucoup d'encre. De nombreuses réactions ont eu lieu. Une partie du monde politique et social a décidé de s'investir. Souhaitons que des initiatives positives transforment notre système judiciaire en un système basé beaucoup plus sur la réintégration sociale que sur le prononcé de peines sans commune mesure avec celles prononcées dans les autres pays faisant partie de la Communauté Européenne.

Personne ne demande, ni ne souhaite que le Centre pénitentiaire de Schrassig soit transformé en hôtel 5 étoiles, mais les détenus espèrent que dès demain leur resocialisation deviendra le tracé prioritaire, tant de l'administration pénitentiaire, de la magistrature, de l'application des peines que des agents sociaux, psychologues, etc. qui sont sensés entourer et encadrer les détenus.

Notre Ministre de la Justice, Luc Frieden, ne nous a guère étonné par son propos tenu sur RTL ce mardi soir. Un propos bien distant de toutes préoccupations sociales. De toute façon, ce n'est qu'un secret de polichinelle que Monsieur Frieden manque du caractère le plus élémentaire.

Jeanott Schmitz d'Info prison a.s.b.l a présenté, bien sûr de façon succincte, sur RTL les nombreux problèmes liés à la prison. Avec un discernement fondé. Ensuite, la parole fut donnée à Luc Frieden. Les traits de son visage marqués par son traditionnel sou-

rire mi-figue, mi-raisin, notre Ministre de la Justice a tenté de tirer son épingle du jeu en prétendant que depuis belle lurette il était au courant du malaise. Alors pourquoi le volet emprisonnement et exécution des peines ne l'a-t-il pas conduit plus tôt, beaucoup plus tôt à repenser les structures de notre système de condamnations, d'application des peines et de resocialisation des personnes incarcérées. Il faut bien admettre que le problème le plus important n'est pas celui du manque de place en prison ! Mais bien celui de la resocialisation des détenus et d'un travail de fond afin que ceux et celles qui quittent la prison et retrouvent la liberté ne récidivent plus. Dans aucune société il ne sera jamais possible d'atteindre un taux zéro de récidive, mais il y a moyen de mettre en œuvre de nombreuses ressources qui diminueront le taux de récidive parmi cette population très sensible.

Luc Frieden a surtout parlé du fait que la prison risquait d'exploser à cause de sa surpopulation, que des solutions allaient être trouvées pour que les mineurs incarcérés bénéficient d'un autre lieu d'hébergement. Une solution plus adaptée devrait également être trouvée pour les sans-papiers. Luc Frieden a également expliqué qu'une buanderie industrielle était en construction et que d'ici à quelques années de nombreux détenus allaient obtenir du travail. Luc Frieden n'a absolument pas dit un seul mot sur des projets qui allaient être mis sur pied afin de réinsérer les détenus dans la société. Au Luxembourg, la pratique actuelle est celle de l'enfermement radical, sans réelles propositions d'alternatives.

A quoi sert d'enfermer un individu derrière des barreaux, sans entreprendre grand chose ou si peu, pour qu'un jour il retrouve sa place dans la société. Si la justice telle qu'elle est appliquée aujourd'hui dans notre pays ne prend déjà guère en considération de nombreux paramè-

tres concernant un justiciable et condamne celui-ci souvent à des peines disproportionnées par rapport à ce qu'il a commis, parce que personne ne s'est vraiment intéressé à préparer un dossier aussi objectif que possible, alors pourquoi des magistrats qui pratiquent cette justice se soucieraient-ils vraiment de la réinsertion du délinquant ou du criminel dans la société. Que l'on condamne alors dorénavant tout justiciable à une peine privative de liberté à perpétuité ! Dans ce cas, nul besoin de se préoccuper dorénavant de la santé mentale ou morale d'un délinquant ou d'un criminel, étant donné que le système aura la possibilité de le laisser moisir en prison jusqu'à son dernier souffle. Mais nous savons tous, et Monsieur le Ministre de la Justice le sait également, tout comme la direction de la prison ou la Déléguée du Procureur Général de l'état qui prend les décisions à propos des condamnés, qu'un jour ceux-ci quitteront la prison, parce que le système sera bien forcé de leur rendre un jour la liberté. Et il en va de l'intérêt de toute la société qu'un maximum de détenus soient guéris de leurs pulsions qui les poussent à ne pas respecter les lois.

Alors pourquoi ne pas miser plus, beaucoup plus même sur le travail que l'on pourrait envisager avec les délinquants ou les criminels. Qu'ils soient dealers, toxicomanes, voleurs, braqueurs, violeurs, pédophiles, receleurs ou encore preneurs d'otage, tous et toutes ont dévié et ont commis des crimes ou délits pour des raisons bien précises. La grande majorité des individus que l'on retrouve enfermés à Schrassig, comme dans toutes les prisons du monde, sont des malades, des êtres humains qui ont perdu le sens des valeurs morales, du sens des valeurs de la société. Avant toute chose, il est vraiment nécessaire de les guérir en faisant appel à des professionnels sérieux et compétents, puis de les orienter, de réorienter leur sens moral et social.

Il est tristement vrai que parmi les détenus certains sont définitivement perdus par la société. Mais moins de projets sont mis en place avec eux et pour eux, plus grand sera le nombre de ces détenus qui seront définitivement perdus pour la société et qui, il y a fort à parier, commettront à nouveau des actes qui léseront la société. Car avant tout une prison est un pourrissoir. La prison, enfin telle qu'elle est conçue encore en début du troisième millénaire ne guérit que très rarement et l'exécution des peines commet une erreur monumentale après l'autre.

Le système fonctionne actuellement au petit bonheur la chance. Les détenus sont mal entourés, mal encadrés. Le personnel de surveillance est le plus souvent incompétent et n'a pas reçu de formation adéquate afin de participer à la remise sur le droit chemin des détenus. Madame la Déléguée du Procureur d'Etat prend des décisions qui appartiennent à un autre âge, à une autre époque. Elle donne l'impression d'être à la tête d'un opusculaire totalitaire.

Nous sommes tous et toutes conscients que les détenus ont commis des actes qui sont réprouvés par la société, parfois même des actes inhumains. Mais c'est le rôle de la pénitentiaire et de l'exécution des peines de leur redonner toutes les possibilités de retrouver ou de trouver une place dans la société, tout en leur ayant accordé des thérapies professionnelles. Un nombre important de détenus ne se plaisent pas dans leur rôle de délinquant ou de criminel. Malheureusement, comme une prison est un pourrissoir et qu'on ne leur présente pas d'autres alternatives, les rechutes sont très nombreuses.

Il est indispensable de préparer un détenu à sa libération dès le premier jour de son entrée en prison. Que cette dernière phrase soit considérée comme un appel à Monsieur Frieden.